

Analyse

Après le semestre européen: la semaine européenne

La semaine en cours peut être qualifiée de profondément européenne!

Grand soulagement pour les cœurs européens du Vieux Continent: le nouveau président de la République française n'a pas l'intention de tourner le dos au projet européen, il prône l'ouverture, le libre-échange et la cohésion de la société européenne. Ce n'est pas *La Marseillaise* qui retentit à son arrivée sur l'esplanade de la fameuse pyramide, ce sont les notes de Beethoven – Emmanuel Macron a choisi de jouer l'hymne officiel de l'Union européenne et il a fait passer le message.

Aujourd'hui, nous fêtons le 150^e anniversaire du traité de Londres. Comme l'avait exprimé le Premier ministre lors de son discours sur l'Etat de la nation, ce traité a marqué un tournant décisif pour notre pays parce qu'il a posé les fondements du Luxembourg tel que nous le connaissons aujourd'hui: la capitale et le pays se sont ouverts au commerce et le Grand-Duché a su développer son économie en tant que pays entièrement indépendant.

Depuis, le Luxembourg a fait du libre-échange sa signature, que ce soit au niveau de la Grande Région, de l'Europe ou à l'échelle internationale et multilatérale.

Le libre-échange constitue, en effet, la fondation de la croissance économique luxembourgeoise et la force motrice des entreprises implantées sur le sol luxembourgeois. Les citoyens luxembourgeois n'ont pas oublié que les échanges commerciaux, au début notamment avec nos pays voisins, ont permis de construire l'Etat-providence dont ils jouissent aujourd'hui.

Cette amitié entre le Grand-Duché et le principe de l'ouverture explique aussi largement la déception luxembourgeoise devant le départ du Royaume-Uni du «club» des 28. Tous les décideurs politiques, acteurs de la Place financière et autres représentants de la vie économique ont reconnu et accepté le choix britannique, bien sûr. Or, le sentiment du «trou noir» n'a cependant pas tardé à s'installer. Certes, tout adieu est aussi l'occasion d'un nouveau départ, mais au vu du poids du Royaume-Uni dans l'économie européenne et de son importance en tant qu'ambassadeur de la facilitation des échanges, un éventuel retour à la case départ, qui n'est pas exclu en matière d'échanges entre le Royaume-Uni et les 27 Etats membres de l'Union qui opèrent au sein du marché unique, ne constituerait guère une nou-



velle positive pour le Luxembourg.

Notre économie a besoin du libre-échange des biens, des services, des personnes et des capitaux, au sein de l'Europe et au-delà. Afin de souligner son importance, la Chambre de Commerce a consacré l'édition n°19 de son bulletin économique *Actualité & tendances* au libre-échange. Le message principal que nous souhaitons adresser à nos lecteurs se trouve dans le titre: «Quo vadis, libre-échange? Garder le cap face au risque de repli.»

Or, défendre le libre-échange sans tenir compte de ses défis potentiels et sans réfléchir au besoin de mesurer pour mitiger ces derniers afin de le rendre économiquement viable et socialement inclusif n'est cependant pas crédible. D'où l'approche de cette publication, qui rappelle les principaux bénéfices de l'ouverture commerciale et de la libéralisation des échanges tout en effectuant un état des lieux du libre-échange au sein de l'Union européenne et en identifiant en même temps les défis et problèmes qui peuvent survenir dans le cadre de la libéralisation des échanges.

Force est de constater que le marché unique, l'un des plus grands succès du projet européen, demeure inachevé, de nombreuses barrières au libre-échange

persistant par exemple dans les domaines du commerce des services et du commerce électronique, au niveau du principe de la reconnaissance mutuelle, des marchés publics ou encore de la mobilité des travailleurs. Le bon fonctionnement du marché unique ne relève cependant pas de la seule responsabilité de la Commission européenne ou de l'Union au sens global – chaque Etat membre doit assumer sa responsabilité nationale et œuvrer en faveur de son fonctionnement. Comme le disait le Premier ministre récemment sur un plateau de télévision allemand: ce serait trop facile de faire de Bruxelles le bouc émissaire pour tout ce qui piétine en Europe.

Rendez-vous sur le site de la Chambre de Commerce pour creuser davantage les «10 indispensables d'un échange international revigoré»; et ce, dans les domaines de la politique commerciale, de l'internationalisation des PME, de la diversification géographique et industrielle et du marché unique. L'Europe et partant le Luxembourg ont de beaux jours devant eux, mais il faut y travailler en permanence!

CARLO THELEN,
DIRECTEUR GENERAL
DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE